

Consignes pour l'évaluation finale de la capsule vidéo du portfolio **(« note de portfolio ») – BUT 1^{ère} année**

À la fin de la première année, votre portfolio est évalué deux fois :

- En PPP et Expression-Communication par votre professeur d'expression.
- Avec une autre note, à part. Votre production est alors notée par un enseignant du département informatique, tiré au sort.

Mode opératoire pour cette dernière note : vous faites une **capsule vidéo** qui explique vos six compétences, qui résume votre parcours pendant cette première année du BUT, qui montre comment par vos apprentissages, vous avez progressé, amélioré vos compétences.

Pour rappel, ces six compétences sont les suivantes :

C1 : réaliser un développement d'application

C2 : optimiser des applications

C3 : administrer des systèmes informatiques communicants complexes

C4 : gérer des données de l'information

C5 : conduire un projet

C6 : collaborer au sein d'une équipe informatique

1- Où déposer la capsule vidéo ? Comment la constituer ? À qui l'envoyer ?

Vous devez envoyer un mail à deux enseignants :

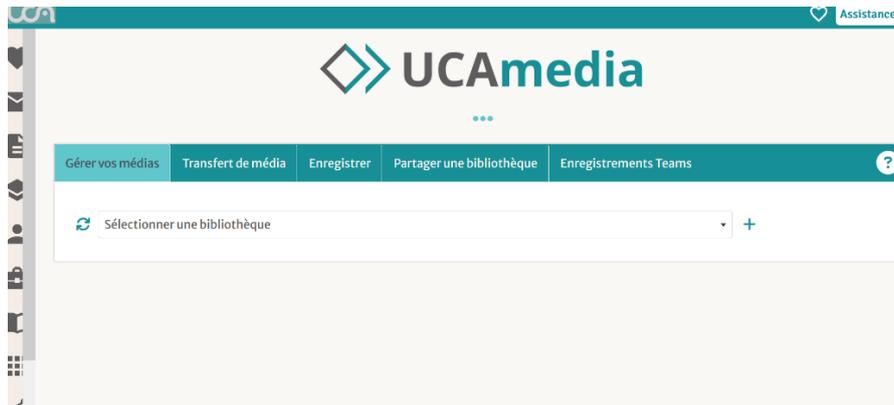
cedric.bouhours@uca.fr

laurent.giraud@uca.fr

Ces mails contiennent un lien de votre vidéo vers :

<https://ent.uca.fr/mediamanager/>

Vous êtes libre du format numérique que vous allez employer, car vous allez le déposer sur la plateforme mentionnée ci-dessus qui gère automatiquement vos réalisations ; il s'agit d'**Ucamedia** et de son outil de création et de partage intégré Ucamediamanager, dont voici la page d'accueil :



Procédure :

Une fois votre capsule réalisée, allez sur Ucamedia.

Cliquez en page d'accueil sur « Gérer vos médias ». Puis créez d'abord votre bibliothèque ; elle vous permet de « créer, importer et gérer » (si vous voulez modifier, renommer, etc.).

Une fois la vidéo enregistrée, cliquez sur le bouton « Partager » et suivez là aussi les consignes pour que la vidéo soit bien transmise aux enseignants auxquels vous conférez les droits de lecture.

Pour la création, vous pouvez bien sûr utiliser les ressources internes à l'UCA, et notamment UcaStudio.

Cette ressource vous propose aussi des tutoriels simples pour une prise en main rapide :

<https://ippa.uca.fr/creez-des-ressources-multimedia-avec-ucamedia>

ATTENTION : votre vidéo **ne doit pas sur Ucamedia dépasser 10 GO**. Veillez à faire une capsule dont les illustrations ne soient pas trop lourdes.

La date limite de soumission de la vidéo est le 11 juin 2023 à 23h59.

Si retard, malus : -1 point.

Vidéo non rendue, note automatique de 0/20.

Monsieur Bouhours a affecté à l'emploi du temps des heures de « **remplissage portfolio** » pour vous permettre de constituer votre document, le vendredi 9 juin de 9h à 12h, et de 13h30 à 16h30. Vous pourrez profiter ainsi à l'IUT de moyens techniques importants, de débit et de réseau performants. Profitez-en pour achever et transmettre dans ces créneaux votre capsule en anticipant, car aucune excuse ne sera acceptée pour retard (comme : je suis rentré chez moi, je n'ai pas le haut débit, j'ai eu des problèmes techniques, etc).

2- Plan et contenu de la capsule.

La durée de votre vidéo peut aller de 2 à 4 minutes maximum.

Commencez par construire un plan, un scénario de votre capsule.

- a) Faites une brève présentation : « Bonjour, je suis....., étudiant.e de BUT informatique 1^{ère} année et je vais.....etc.
- b) Exposez vos compétences en recourant aux TP, Saé, projets que vous avez menés cette année qui vous ont permis de monter en compétence.
- c) Terminez par une brève conclusion qui peut ouvrir sur l'avenir (2^{ème} année comme réorientation), ou résumer les acquis de l'exposé.

Méthode :

- Les compétences sont nombreuses : les n° 1 à 4 concernent la technique (développement, optimisation, système / réseau, data).
- Les compétences 5 et 6 sont transversales : gestion de projet, et communication.
- Le temps qui vous est alloué (2/4 minutes) est donc insuffisant pour que vous traitiez les compétences une par une : vous seriez superficiel.le.

Vous avez donc l'autorisation de les fusionner :

- ✓ Prendre par exemple 1,5 et 6 : expliquez en quoi une Saé de développement a nécessité une gestion de projet spécifique, et aussi la nécessité de travailler en équipe de manière rigoureuse.
- ✓ Ou encore la 2 (optimiser) qui peut se rapporter par exemple à ce que vous avez appris en économie durable du logiciel (compétence 5, de gestion) où on vous a expliqué que le client souhaitait une application « verte », économe, ergonomique, accessible (pour handicapés...), peu gourmande en ressources et en data.
- ✓ Si on part de l'exemple d'une Saé, la 1.05 « recueil de besoin » peut se référer à la compétence 1 (développer), mais aussi 5 (gérer) ou 6 (communiquer en équipe, ou avec le professeur qui était votre « client »).
- ✓ Certaines ne permettent pas cela, comme la compétence 3 (« administrer des systèmes informatiques communicants complexes ») dont les deux Saé (1.03 et 2.03) ont été faites en solo, mais vous pouvez les relier à d'autres apprentissages.

Les 12 Saé de cette année sont donc susceptibles de fournir des exemples. N'hésitez pas à les utiliser.

Pièges à éviter :

- Ne donnez pas un exemple erroné entre compétence et TP ou Saé. Si vous parlez de la compétence 1, ne prenez pas un exemple d'une Saé en base de données (n°4). Certes, vous avez « programmé » en SQL, mais attention à la terminologie, et à vous focaliser sur vos compétences.
- Ne versez pas dans une vulgarisation trop poussée, qui vous obligerait à donner des définitions qui rallongeraient la vidéo : vous serez corrigé.e par les enseignants du département qui connaissent la technique.

- À l'inverse, ne compliquez pas votre vocabulaire ; utilisez les termes et concepts techniques utilisés par vos professeurs qui peuvent se rapporter aux apprentissages de base, jusqu'aux concepts liés aux réalisations de fin d'année (les langages objet par exemple).

Forme de la vidéo :

- Vous pouvez certes vous filmer : mais c'est peu recommandé, car vous perdez en qualité démonstrative ; privilégiez la voix « off » pour expliquer grâce aux illustrations.
- Votre capsule montre la progression grâce à des illustrations. Elles peuvent être des schémas, maquettes/sketchs, des modèles logiques ou conceptuels de données, extraits d'algorithme, tout ce qui se rapporte à votre travail dans les Saé, mais aussi des figures, graphiques, photos, etc. Bref tout ce qui valorise les acquis et progrès que vous avez faits depuis votre arrivée au département informatique.
- Ne projetez pas des lignes de code, ce ne serait pas lisible, et ennuyeux. Vous n'auriez pas le temps de commenter.
- Évitez aussi les captures d'écran, qui ne montrent pas une démarche, mais un résultat : même si vous êtes fier/fière par exemple de l'interface de votre Masterdetail en Saé 2.01 au semestre 2.

3- Notation et barème :

Les critères de notation sont divisés en deux parties :

- Explication des compétences (15 points) soit :
 - ❖ Qualité des explications concernant les compétences
 - ❖ Bon choix d'exemples pour illustrer les compétences
 - ❖ Capacité à fusionner les compétences
 - ❖ Pertinence du vocabulaire technique du développeur
 - ❖ Aisance à manier les concepts appris en cours
 - ❖ Explication judicieuse des Saé / TP
- Forme de la vidéo et du discours (5 points) soit :
 - ❖ Organisation du plan (présentation de soi, développement, conclusion)
 - ❖ Correction de la langue orale
 - ❖ Capacité à vulgariser de façon rapide
 - ❖ Illustrations : clarté et lisibilité, variété, pertinence et opportunité
 - ❖ Qualité du son, caractère audible de la voix
 - ❖ Originalité de la vidéo